

L'Europe au carrefour

Justice et Paix Europe : action commune en 2017

Le projet d'une Europe paisible et unie se situe maintenant à un carrefour. Cela a été, en particulier, montré par le référendum de rupture du Royaume-Uni en juin 2016, qui a ouvert une période de doute et d'incertitude. On doit y voir un signe inquiétant d'une insatisfaction largement répandue et d'un malaise qui appelle des réactions convaincantes.

L'histoire de l'Union européenne est celle d'un succès. Cela semble comme un miracle qu'au cours de *l'annus mirabilis* 1951, seulement 6 années après la fin de la Seconde guerre mondiale avec 50 millions de morts et beaucoup plus de blessés, des hommes politiques capables de voir loin aient créé la CECA, se fondant sur la déclaration de Robert Schuman en 1950, qui était elle-même inspirée par des idées développées entre les deux guerres. Ainsi un processus de réconciliation audacieux et de longue portée était déclenché entre pays qui s'étaient combattus dans des guerres désastreuses. La mise en place d'institutions communes a contribué à la paix et à la prospérité.

Depuis lors, le processus d'intégration européenne s'est poursuivi plus ou moins rapidement selon les époques, même en dépit de grandes difficultés. Le nombre des Etats membres a augmenté et l'intégration légale, politique et également culturelle d'une grande partie du continent s'est intensifiée. En outre, aujourd'hui, des pays, dans la partie ouest des Balkans, veulent se joindre à l'Union européenne afin d'obtenir des fondements stables de la paix et de la prospérité dans la région.

Cependant, au cours de ce processus, les motivations et les objectifs du projet européen lui-même devinrent de moins en moins clairs. Le taux d'adhésion de l'opinion publique dans presque tous les pays membres, de même que les tendances à la renationalisation et à un rejet plus ou moins déclaré de l'Union par des partis nationalistes constituent des signes inquiétants. L'objectif d'une Union toujours plus étroite, tel qu'il est exprimé par le Traité de Lisbonne, ne paraît plus inspirer le cœur et l'esprit de beaucoup de citoyens européens.

Ceci est en partie motivé par l'impression que l'Union européenne ne respecte pas la diversité culturelle et fonctionne surtout comme un marché commun¹.

« Le processus de création d'une union toujours plus étroite entre les peuples d'Europe où les décisions sont prises aussi près que possible des citoyens, selon le principe de subsidiarité » et le besoin « d'approfondir la solidarité entre les peuples tout en respectant les peuples, leur histoire, leur culture et leurs traditions », comme il est dit dans le Préambule du Traité de l'UE, est une tâche urgente, pas seulement pour les chefs d'Etat qui l'ont signé.

Dans cette situation, la politique de « progression dans le brouillard » qui a longtemps constitué une stratégie assez efficace, ne suffit plus désormais. Si l'on veut ranimer le projet européen, il faut une vision claire de ses avantages majeurs avec, dans l'ensemble de l'Europe, un discours public établissant son identité et son avenir, de même que les valeurs qu'il incarne.

La paix et la prospérité de l'Europe, telles que les ont connues les générations actuelles, ne sont pas données une fois pour toutes. Elles ont besoin d'être préservées et renforcées par de nouveaux moyens grâce à des efforts continus dans des conditions géopolitiques changeantes. Le succès du projet européen est de l'intérêt de tous les citoyens et de tous les Etats européens, qu'ils appartiennent actuellement à l'UE ou désirent y entrer. L'engagement à œuvrer pour le bien commun dans les démocraties n'est pas seulement de la responsabilité des hommes politiques, il est aussi celui de la société civile, aussi bien que des Eglises et de tout citoyen. Ils sont tous appelés à trouver des moyens de sortir de l'impasse actuelle et de travailler à respecter les engagements initiaux ; dans des conditions politiques et économiques plus dures, l'UE doit prouver qu'elle n'est pas un projet valable seulement dans des conditions météorologiques favorables. Sur la base des considérations qui précèdent, la Conférence des Commissions Justice et Paix Europe fait les dix propositions politiques suivantes :

1. L'incapacité apparente de résoudre des problèmes urgents dans un esprit de solidarité est devenue évidente pendant la crise des réfugiés qui s'est intensifiée au cours de l'été 2015. La fermeture des frontières entre des Etats membres de l'Union a montré un retour aux politiques nationales et le manque d'une détermination politique. L'absence d'une solution commune à la crise des réfugiés est un défi pour tous les Européens, d'autant plus que les mouvements

¹ Cf. le Pape François dans son discours lors de la réception du Prix Charlemagne : « Une espèce de réductionnisme et des tentatives d'uniformisation, loin de créer de la valeur, condamnent nos peuples à une cruelle pauvreté : la pauvreté de l'exclusion. Loin de susciter grandeur, richesse et beauté, l'exclusion mène à la vulgarité, l'étroitesse d'esprit et la cruauté. Loin de susciter la noblesse d'esprit, elle apporte la mesquinerie. Les racines de nos peuples, les racines de l'Europe ont été consolidées à travers les siècles par le besoin constant d'intégrer dans de nouveaux ensembles les cultures les plus variées et les plus discrètes. L'identité de l'Europe est et a toujours été une identité dynamique et multiculturelle. (...)Le véritable visage de l'Europe ne se voit pas dans la confrontation, mais dans la richesse de ses diverses cultures et la beauté de son engagement à l'ouverture ».

migratoires vont rester un trait permanent du processus de mondialisation. **Afin de maintenir un droit universel à l'asile, le système d'asile commun européen doit être d'urgence réformé.** A notre avis, on doit respecter les principes suivants : un droit sans restriction d'une candidature à l'asile ; le droit souverain et l'obligation pour les Etats qui ont signé l'accord de Schengen de contrôler collectivement leur frontière extérieure commune ; la solidarité dans le partage des coûts administratifs ; et des efforts pour accueillir dignement les demandeurs d'asile. En outre, l'UE et ses membres doivent convenir d'une nouvelle politique concernant la migration régulière. L'intégration des immigrants est une tâche qui incombe aux Etats membres et il devrait y avoir reconnaissance des efforts faits par les communautés religieuses y compris les Eglises chrétiennes, en vue d'aider les gens qui viennent de milieux culturels et religieux différents à s'insérer dans un environnement nouveau.

2. La libéralisation des échanges au sein du marché commun n'est pas un but en soi. Elle peut stimuler la croissance économique et l'emploi, mais elle peut aussi accroître l'incertitude et l'inégalité. Il faut donc la compléter par des mesures sociales appropriées afin d'aider ceux qui sont économiquement et socialement faibles, et cela surtout en période de crise. Par conséquent, **nous appuyons la proposition de la Commission européenne tendant à renforcer un pilier européen de droits sociaux qui devrait constituer une référence pour tous les citoyens.** Nous continuons aussi à encourager le « processus de Turin » en vue de la Charte sociale européenne proposée par le Conseil de l'Europe, projet dans lequel Justice et Paix Europe est fortement impliquée en coopération avec d'autres ONG accréditées.
3. Au nom des Etats membres, la Commission européenne négocie actuellement plusieurs traités de libre-échange. Nous comprenons qu'il est justifié d'établir bilatéralement des règles commerciales lorsque des accords contraignants dans le cadre de l'OMC ne peuvent pas être conclus. Nous pouvons reconnaître également l'impact positif qu'un système fondé sur des règles peut avoir sur le commerce des biens et des services et sur la stimulation de la croissance économique et de l'emploi. Cependant de nombreux citoyens européens craignent que l'abaissement des barrières commerciales ne menace leur emploi et favorise indûment les sociétés qui réalisent leurs produits dans des pays où sont faibles, voire inexistantes les droits des travailleurs, les règles de sécurité et les normes environnementales. Il y a aussi beaucoup de réserves en ce qui concerne les règles permettant de trancher les conflits entre Etats et investisseurs. **C'est**

pourquoi nous proposons que la Commission européenne exige des acteurs de ces négociations qu'ils garantissent le respect de ces droits et de ces normes, ainsi que la transparence des négociations afin de restaurer la confiance dans un régime de commerce dûment régulé.

4. Dans un proche avenir, l'économie marchande en Europe va être transformée par ce qu'on appelle la révolution numérique. La Commission européenne est actuellement en train de mettre au point son plan visant à créer un marché numérique unique. Il devrait tenir grand compte de l'énorme différence au sein de l'Europe en ce qui concerne les connaissances de base en matière numérique et proposer des mesures appropriées. En outre, la perspective de la numérisation et de la robotisation de l'industrie soulève beaucoup de questions concernant l'avenir du travail. **Nous proposons donc que la Commission européenne et les partenaires sociaux-syndicats de salariés et organisations d'employeurs-organisent une Conférence européenne sur le travail afin de confronter les idées relatives aux salaires, au maintien des rémunérations et à la création d'emplois.** Des organismes de la société civile et des experts du monde académique devraient être invités à cette Conférence. Le Parlement européen et les Etats membres devraient répondre aux recommandations de la Conférence européenne sur le Travail.

5. La crise persistante de l'union monétaire réclame une réponse convaincante pour intégrer les politiques économiques de manière à rétablir la croyance dans le projet central de l'Union européenne. En principe, il y a un accord sur une plus étroite coopération des politiques économiques et fiscales des Etats membres de l'Eurozone, de même que sur la nécessité d'établir, sous une forme ou sous une autre, un Trésor et un budget communs. Etant donné que cela nécessiterait des changements difficiles à opérer dans le Traité de l'Union européenne, **une solution pourrait être obtenue par la négociation d'un accord entre gouvernements des pays de l'Eurozone dans le cadre d'un Euro 2.0 qui comporterait des objectifs de politique économique et fiscale qu'il conviendrait d'abord de respecter.** Une méthode similaire a été proposée dans le Rapport des 5 Présidents publié en juin 2015. Les règles imposées au système bancaire doivent veiller à ce que la stabilité financière soit respectée comme un bien public, de telle sorte que les fonctions essentielles des banques et des marchés de capitaux s'exercent au profit de l'économie réelle, contribuant à la création de richesses pour tous, au lieu de servir principalement les détenteurs de grandes fortunes. Pour atteindre cet objectif, il faut que l'intégration européenne *« adopte de nouveaux modèles économiques plus inclusifs et plus justes, destinés*

non pas à servir la minorité, mais à bénéficier aux gens ordinaires et à la société dans son ensemble...l'économie sociale de marché encouragée par mes prédécesseurs ²», ainsi que l'a récemment déclaré le pape François.

6. Un des aspects néfastes de la mondialisation est la course à la baisse de l'imposition des multinationales et des personnes très riches³. La fraude fiscale et les manœuvres permettant d'éviter l'impôt de la part des riches contribuables ne respectent pas l'égalité entre les acteurs du marché. Elles diminuent aussi les ressources publiques et accroissent la charge fiscale pour tous les autres, en réduisant les ressources disponibles pour la fourniture de biens publics et les projets d'infrastructures. En 2012, les migrations d'un Etat à l'autre des profits de sociétés à seule fin de réduction de l'impôt étaient estimées à 600 milliards d'euros. Presque tous les Etats membres de l'Union européenne ont pris part à ce carrousel général. En 2016, l'UE a fait quelques progrès en s'attaquant à l'« optimisation » fiscale. Cependant la Commission européenne doit affirmer son rôle en garantissant la taxation effective des sociétés ; s'assurer que toutes les formes d'aides publiques sont conformes à la loi de l'Union fait partie de ce rôle. **Nous attendons et espérons que les Etats membres de l'Union européenne parviennent à un accord au cours de l'année 2017** sur un ensemble commun de règles concernant le calcul des bénéficiaires des sociétés, ce qu'on appelle *Assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés*, que la Commission européenne a relancé en septembre 2016. En outre, nous soulignons la nécessité de s'attaquer au problème du défaut de collecte de la TVA qui se montait à près de 160 milliards d'euros en 2014.

Sur un problème différent mais néanmoins connexe, nous continuons d'espérer que les 10 Etats membres engagés dans un processus de coopération renforcée se mettront finalement d'accord sur une Taxe sur les transactions financières et la mettront rapidement en œuvre.

7. Dans son Encyclique *Laudato si'*, le pape François invitait à une « révolution culturelle⁴ » touchant à notre style de vie et à ses effets sur l'environnement. Il est vrai que de nombreux citoyens européens sont aujourd'hui partisans d'un progrès écologique. L'adoption d'un style de vie plus soutenable se situe à la base même des habitudes quotidiennes. L'UE et les gouvernements de ses Etats membres ont joué un rôle important à Conférence sur le climat tenue à Paris en

² Cf. le discours du pape François lors de la réception du Prix international Charlemagne, le 6 mai 2016 à Rome, [http://en.radiovaticana.va/news/2016/05/06/pope_francis_receives_international_charlemagne_prize/1227869\(13/5/16\)](http://en.radiovaticana.va/news/2016/05/06/pope_francis_receives_international_charlemagne_prize/1227869(13/5/16))

³ Cf action commune de Justice et Paix Europe 2016 « Croissance de l'inégalité économique et des impôts » http://juspax-eu.org/de-wAssets/docs/concerted_action/2016/2016_JPE_annual_action_Basic_text.pdf

⁴ « Personne ne suggère un retour à l'âge de pierre, mais nous avons besoin de ralentissement et d'avoir un regard différent sur la réalité pour recueillir les progrès valables qui ont été réalisés, mais aussi pour récupérer les valeurs et les grandes finalités qui ont été détruites par une frénésie mégalomane ». (114)

décembre 2015 (COP 21). La mise en œuvre de l'Accord de Paris réalisée au Sommet mondial sur le climat à Marrakech en décembre 2016 fut un signe d'espoir de plus pour le monde et tous les Européens peuvent être fiers de la contribution de leurs négociateurs à ce résultat. Pour soutenir les efforts en faveur d'un style de vie plus soutenable de ses citoyens, **nous espérons que les gouvernements de l'Union et le Parlement européen parviendront en 2017 à un accord exigeant sur le climat**, accord qui devrait inclure la réforme du Système d'Echanges des Emissions à partir de 2020, et la proposition d'une répartition des efforts en ce qui concerne les émissions provenant de secteurs tels que les transports, l'agriculture, la construction et la production de déchets, et reprenant aussi une récente proposition concernant les ressources renouvelables et les économies d'énergie.

Ainsi l'Union européenne serait capable de remplir ses obligations correspondant à l'accord de Paris et renforcerait la confiance des citoyens dans sa capacité de parvenir à des décisions effectives.

8. Le respect des droits de l'Homme et l'aide aux pays en développement sont une pierre d'angle du projet européen. C'est la responsabilité de « *l'Union européenne de favoriser la dignité de la personne, aussi bien au sein de l'Union que dans ses relations avec les autres pays*⁵ ». Ceci comprend les droits sociaux et les droits des plus faibles en Europe et dans le monde entier. Dans ce contexte, **nous soutenons l'idée d'un Plan européen d'investissements extérieurs**, comme l'a proposé le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, dans son discours sur l'état de l'Union en septembre 2016. Les Etats membres et d'autres partenaires devraient apporter leur contribution à ce plan pour qu'il atteigne au moins un montant de 88 milliards d'euros et pour qu'il contribue à l'application de l'Agenda du Développement durable en 2030.
9. Afin de défendre l'Europe contre le terrorisme et de contribuer à la prévention et à l'élimination des conflits armés dans le monde, en particulier de nouveaux conflits entre Etats et au sein d'Etats dans le voisinage géographique de l'Europe, **l'Union européenne doit renforcer sa politique commune de sécurité et de défense, et ses politiques d'encouragement à la paix**. Elle doit aussi renforcer ses efforts en vue du désarmement, de la non-prolifération et du contrôle des exportations d'armes. Les attentes des citoyens à cet égard sont très fortes. L'Union européenne a besoin de faire un usage plus efficace d'un pouvoir d'influence, ce qui inclut l'encouragement aux initiatives de réconciliation aussi

⁵ Cf discours du pape François devant le Parlement européen, https://w2.vatican.va/content/francesco/en/speeches/2014/november/documents/papa-francesco_20141125_strasburgo-parlamento-europeo.html (13/5/16)

bien qu'au dialogue interreligieux. Un meilleur échange d'information entre les services de sécurité des Etats membres est nécessaire et nous leur demandons instamment de surmonter la réticence et la méfiance qui semblent être encore un grand obstacle.

10. Les institutions européennes sont aussi régulièrement attaquées pour leur insuffisance démocratique. Tous les représentants des institutions européennes sont, soit directement, soit indirectement, choisis par un processus démocratique. Tous les gouvernements des Etats membres de l'Union -qui tiennent les rôles les plus importants-obtiennent leur pouvoir par des élections démocratiques. Les choses pourraient certainement s'améliorer à cet égard. **Aussi une idée soutenue par une majorité de membres du Parlement européen est d'élire au moins 10% de députés à partir de listes de partis transnationaux, et ce, dès les élections de 2019.** Nous souhaitons que les débats se poursuivent sur cette proposition.

La politique ne se ramène pas à la recherche de ses intérêts par des moyens stratégiques et tactiques. Dans un monde en changement rapide, une réinterprétation du rôle et de la responsabilité de l'Europe s'impose.

La devise de l'Union européenne « unité dans la diversité » implique un engagement exigeant au service de valeurs communes en vue d'actions efficaces. Celles-ci doivent se fonder sur de profondes convictions morales. L'engagement pour le bien commun est fondamental, de même que le respect de l'état de droit, l'aptitude à rechercher des compromis et la recherche de solutions humaines et réalistes. Ceci est particulièrement important dans un ensemble d'Etats qui sont étroitement liés entre eux. Le système politique a aussi besoin de se fixer des objectifs à long terme qui guident les décisions politiques immédiates. La solidarité, la justice et le règlement pacifique des conflits sont nécessaires pour renforcer les institutions européennes dans le respect du principe de subsidiarité. Pour cela, l'Europe doit renforcer sa capacité à « intégrer, à dialoguer et à innover », selon l'expression du pape François⁶. De nouveaux efforts doivent être réalisés pour accroître les capacités de dialogue et d'échange sur les plans politique et culturel. Des expériences historiques spécifiques jouent un rôle dans la conscience qu'ont d'eux-mêmes les gens et les sociétés. Une meilleure compréhension mutuelle de ces expériences est un besoin urgent. Ainsi, l'Union européenne ne manque pas d'une nouvelle conscience

⁶ Cf le discours du pape François à l'occasion de la réception du Prix international Charlemagne à Rome, le 6 mai 2016 http://en.radiovaticana.va/news/2016/05/06/pope_francis_receives_international_charlemagne_prize/1227869 (13/5/16)

historique mais d'une vraie culture de dialogue fondée sur l'écoute, la solidarité et le respect mutuel.

L'Eglise catholique, avec les autres Eglises communautés religieuses et avec tous ceux qui œuvrent pour le bien commun ont à jouer un rôle important dans le renforcement des fondements éthiques du projet européen, en tant que médiateur d'alliance et de ponts vers d'autres communautés religieuses par le dialogue interreligieux. Ce qui peut contribuer à raviver l'esprit de paix européen à travers des initiatives soigneusement préparées et intelligemment conçues pour une intégration sociale et nationale qui aient une portée « spirituelle » aussi bien que matérielle. Cela peut renforcer la capacité à intégrer, dialoguer et innover⁷ afin de raviver le dynamisme politique et culturel dont on a tant besoin dans l'état où se trouve l'Europe.

⁷ Ibid.